

salaire rétroactif d'ici le 25 décembre



Le gouvernement Ford a limité vos augmentations de salaire à 1 % et 1 % pour la période de septembre 2021 à novembre 2022.

Un conseil d'arbitrage a rendu une sentence qui vous couvre et apporte un certain nombre d'améliorations au contrat. La rétroactivité sur les augmentations de salaire sera payée à tous les employés ayant des heures rémunérées pendant cette période, par chèque séparé, si possible, dans les 3 périodes de paie complètes du 3 novembre 2022.

Il y aura également une petite rétrogradation pour les augmentations de prime de soir et de nuit de 6 cents l'heure et les augmentations de prime de week-end de 7 cents l'heure rétro au 29 septembre 2021.

Les IPA qui étaient en charge de leur unité ont également droit à une prime de responsable de 2,00 \$ de l'heure rétroactive au 29 septembre 2022.

Si vous avez des questions au sujet de l'attribution ou de la rétroactivité, veuillez communiquer avec l'exécutif de votre section locale.

Pour plus de détails et une copie de la décision d'arbitrage de votre hôpital central, veuillez visiter le site Web:
www.ochu.on.ca

Le Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario/SCFP